



MÉDECIN PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Structure	DPAPH - Qualité de l'Accompagnement Médico-Social	Type de poste	Permanent
Mode de recrutement	Fonctionnaire ; CDD	Temps de travail	Temps complet
Cadre d'emploi	Médecins territoriaux	Grade de recrutement	
Date limite de dépôt des candidatures	07/02/2026	Date prévisionnelle d'entretien	
Eligible à la NBI	Non	Groupe métier et IFSE	6 - Médecin : 1050 €
Site (adresse)	Espace FREHEL 1 rue du Parc 22000 SAINT-BRIEUC	Eligible au CTI ("Prime Sécur")	
Recruteurs	Gaëlle MECHAUSSIE	Contact	Mme Anne SIMON, Cheffe du service Qualité de l'accompagnement médico-social au 02 96 62 27 22

Contexte de travail

La Direction Personnes Agées Personnes Handicapées (DPAPH) assure le pilotage départemental de la politique en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ainsi que de leurs proches aidants. Elle est également chargée de l'allocation, des moyens aux Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), du contrôle de ces établissements et de la gestion de dispositifs d'aides financières (Allocation Personnalisée d'Autonomie APA, aide sociale à l'hébergement, Prestation de Compensation du Handicap PCH).

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un groupement d'intérêt public présidé par le Département. Elle instruit et évalue les droits des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de leur vie, quel que soit leur âge et leur situation. La MDPH a pour mission d'accueillir, d'informer, d'accompagner et de conseiller les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Description de la mission

Sous l'autorité de la cheffe de service Qualité de l'accompagnement médicosocial du Département, vous apportez votre expertise sur l'ensemble du champ de compétences de la DPAPH (50 % des missions).

Sous l'autorité de la cheffe du Pôle Adultes de la MDPH, vous évaluez le handicap de la personne et ses besoins, et élaborez le plan de compensation proposé (mission à 50 %).

La quotité de temps correspondant aux différentes missions pourra être ajustée en fonction de l'expérience du candidat.

Activités

1) Au titre du Département :

Etre le médecin référent de l'équipe médico-sociale en charge de l'attribution de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) :
- mettre son expertise à disposition de l'équipe médico-sociale sur l'impact des pathologies sur la perte d'autonomie,
- participer à la formation des équipes sur les problématique de santé,

- effectuer ponctuellement des évaluations au domicile des Personnes Agées avec l'outil Grille AGGIR en cas de recours gracieux, suite à un rejet d'Allocation Personnalité d'Autonomie.

Suivi des ESSMS et de leur contrôle et en complémentarité avec l'IDE du service :

- participer aux travaux préparatoires des conventionnements et des dialogues de gestion
- participer au contrôle technique et fonctionnel des établissements et services médico-sociaux du champ du handicap ou personnes âgées

Accueil familial :

- proposer un soutien technique à l'équipe pluridisciplinaire qui réalise le suivi social et médico-social des personnes accueillies
- participer aux contrôles et inspections sur site (contrôles inopinés avec la collaboratrice en charge de cette mission, situations à risques...)
- participer aux équipes techniques avec intervention et proposition d'avis sur les situations individuelles

Sur l'ensemble des thématiques :

- faire le lien avec les médecins / professionnels de santé libéraux ou au sein des structures sanitaires ou médico-sociales sur les problématiques individuelles ou collectives rencontrées par le Département.
- participer aux instances de gestion des événements indésirables/ situations complexes

2) Au titre de la MDPH :

- participer à l'évaluation des demandes des usagers concernant le secteur adulte : l'établissement d'un taux en lien avec le guide-barème, l'orientation vers un service ou un établissement médico-social, l'AAH et la PCH (prestation de compensation du handicap), les cartes de mobilité inclusion, l'insertion professionnelle : RQTH, apprentissage accompagné... par une évaluation sur pièces ou par des entretiens individuels.

Profil attendu

Docteur en médecine ou étudiant en médecine titulaire d'une licence de remplacement

Connaissance de la politique handicap, des acteurs et des dispositifs et plus spécifiquement de la prestation de compensation du handicap

Connaissance du secteur social et médico-social

Connaissance des procédures administratives et juridiques

Travailler en équipe

Maîtriser les techniques d'entretiens individuels

Maîtriser les outils bureautiques et s'adapter aux outils métiers (logiciels métiers Iodas-Multigest, logiciel de Gestion électronique des documents)

Autonomie

Esprit d'initiative

Rigueur

Qualités relationnelles

Disponibilité

Conditions d'exercice

déplacements occasionnels

Rémunération

Traitements indiciaires selon les grilles statutaires + régime indemnitaire (IFSE selon groupe métier) + CNAS

Consulter l'offre en ligne et postuler